



GLOBALG.A.P.

GLOBALG.A.P. - IFA

The GLOBALG.A.P. Certificate, également connu sous le nom de **Integrated Farm Assurance Standard (IFA)**, couvre toute la production agricole. Il couvre également des aspects supplémentaires de la chaîne de production et d'approvisionnement alimentaire, tels que la chaîne de traçabilité.

Après sa dernière révision en 2015, le certificat d'assurance agricole intégrée en est à sa cinquième version.

La norme **GLOBALG.A.P. IFA Standard V5** is built on a system of modules that enables producers to get certified for several sub-scopes in one audit. It consists of:

- **Règlementation générale :** Elles définissent les critères de réussite de la mise en œuvre de la PCCC et établissent des directives pour la vérification et la réglementation de la norme.
- **Points de contrôle et critères de conformités (PCCC):** Ils définissent clairement les exigences permettant d'atteindre le standard de qualité requis par GLOBALG.A.P.

Les **Points de contrôles et critères de conformités (PCCC)** sont également basés sur des modules :

- **Le module des exploitations agricoles :** Il s'agit de la base de tous les standards, et comprend toutes les exigences que tous les producteurs doivent d'abord respecter pour obtenir la certification
- **Le module Scope :** Il définit des critères clairs basés sur les différents secteurs de production alimentaire. GLOBALG.A.P. couvre 3 champs d'application : Cultures, Elevage et Aquaculture.
- **Le module Sub-scope :** Ces PCCC couvrent toutes les exigences pour un produit particulier ou un aspect différent de la production alimentaire et de la chaîne d'approvisionnement.

Ainsi, pour obtenir la certification, les producteurs doivent se conformer à toutes les PCCC pertinentes pour leur sous-scope. Par exemple, un producteur de fraises doit se conformer à toutes les normes de base de l'exploitation, aux normes standard des cultures et aux normes des fruits et légumes pour recevoir un certificat GLOBALG.A.P. Fruit & Vegetables Standard.

GLOBALG.A.P. fournit également **des listes de contrôle** pour chaque module afin d'aider les producteurs à mieux préparer leurs exploitations et à effectuer les changements nécessaires avant qu'un inspecteur de l'organisme de certification ne procède à un audit ou à une inspection.

Options de certification :

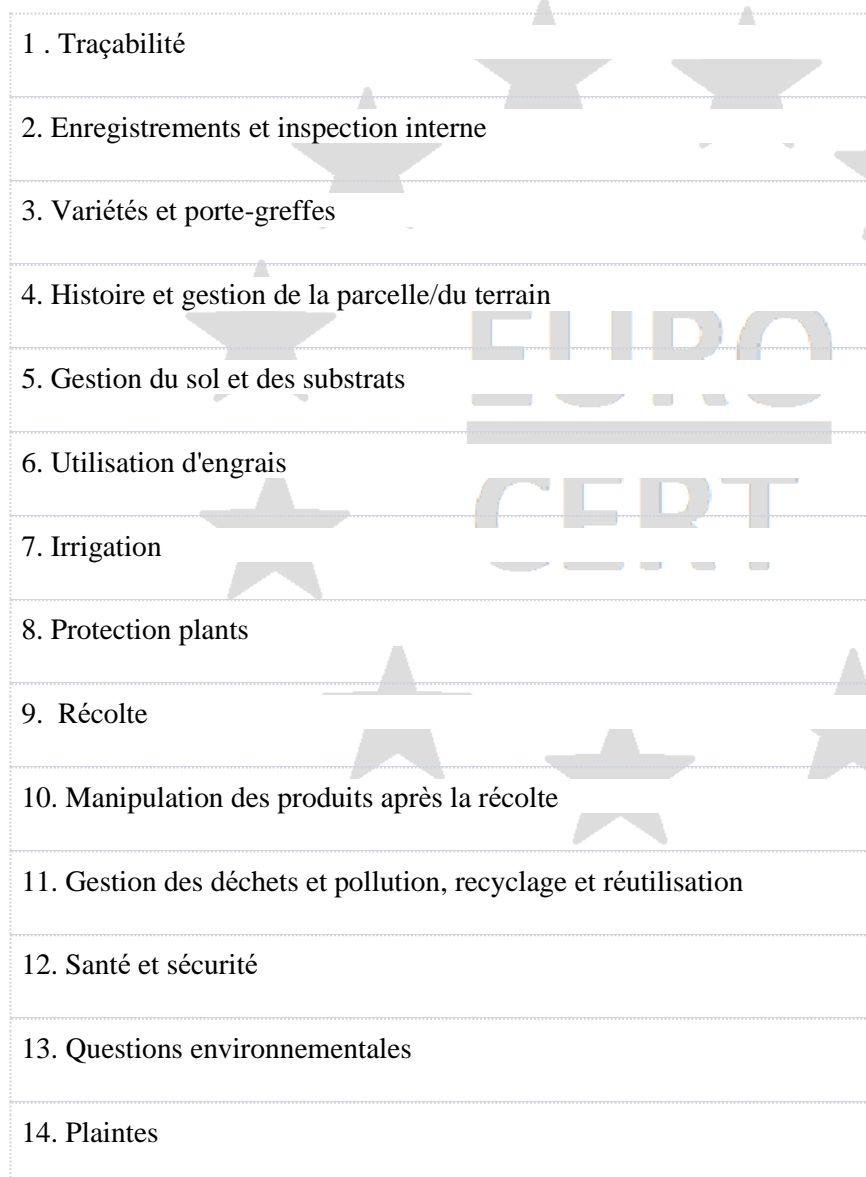
Option 1 (producteur unique avec ou sans système de gestion de la qualité facultatif)

Option 2 (producteurs multiples avec un système de gestion de la qualité obligatoire)

OBJECTIFS ET AVANTAGES DES INSPECTIONS GLOBALGAP

Le protocole GLOBALGAP encourage la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles dans la gestion de l'exploitation et de la production, conformément aux principes de l'agriculture durable.

Cela inclut les principes de la lutte intégrée contre les parasites (IPM) et de la gestion intégrée des cultures (ICM).



1. Traçabilité
2. Enregistrements et inspection interne
3. Variétés et porte-greffes
4. Histoire et gestion de la parcelle/du terrain
5. Gestion du sol et des substrats
6. Utilisation d'engrais
7. Irrigation
8. Protection plants
9. Récolte
10. Manipulation des produits après la récolte
11. Gestion des déchets et pollution, recyclage et réutilisation
12. Santé et sécurité
13. Questions environnementales
14. Plaintes

PRINCIPAUX ASPECTS DU PROTOCOLE GLOBALGAP



POURQUOI CERTIFIER AVEC EUROCERT ?

EUROCERT est directement accrédité par l'ESYD.

Les certificats EUROCERT sont acceptés et reconnus par les chaînes de supermarchés sur le marché européen (Tesco, AH, Sainsbury's et Marks and Spencer etc).

EUROCERT offre l'option d'une inspection simultanée pour plus d'une norme/protocole afin de réduire les coûts.

PROCÉDURE DE CERTIFICATION

Option 1: • Un producteur individuel demande la certification GLOBALGAP

• Questionnaire et exigences GLOBALGAP V5

• Auto-inspection interne du producteur

Option 2: • Un groupe de producteurs demande la certification GLOBALGAP

• Manuel de qualité du groupe de producteurs

• Audit d'au moins une racine carrée du nombre de producteurs

• Manuel de qualité, gestion centrale du groupe (annexe A), questionnaire et exigences

• Audit interne du groupe de producteurs et auto-inspection interne du producteur

Docs pertinents :

[Fill in the Certification Application](#)

[Application Annex producer members and sites register](#)

[Sublicense Agreement](#)

(Remplir la demande de certification

Demande d'inscription des membres producteurs et des sites

Accord de sous-licence)